

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18/10/2023 à 9 heures 00

Observations de M^{lle}

Madame GODET, 2th, rue du petit Paillet. n°310 St Philbert de 5^e Lieu.
Dépose une observation par mail, parcelles YR 57 et 36.

Madame AESSON Sylvie. 6 rue maréchal Goch 85190
AIZEVAY, je suis passé pour des renseignements.

Madame RENET Pauline. L'imp de la Citadelle 85150 St
Georges de Reintindoux. Je suis passée pour prendre des renseignements
sur notre parcelle YR 22 et son zonage pour passage en zone UH.

Madame MF Genée 1 Rpt du Centre 85960 Le Vivier Sur mer.
Je suis passée prendre des renseignements sur l'OAP St André

Monsieur Jacques ROBIN. 9 la Vergne 85190 VENANSAULT.
Je suis venu prendre des renseignements sur granges de
la Pailloinière et de la Vergne

Monsieur GIRAudeau Fabrice 20 La Joue 85190 Venansault
Je suis venu me renseigner sur le changement
de destination du bâtiment sis sur la parcelle
25 98 à la Joue.

Valérie CASSELLI résidu NOVIMO pour Mme GROLIER Madeleine
NOU (appelé venel nou) renseigner pour la parcelle
20.113 sise au village d'Estassonniers. Cette
parcelle est classée en zone agricole, Mme Grolier

ne comprend pas ce classement et elle demande une
nouvelle fois s'il pourrait être classé en zone
UH.

MA 1^{er} Grolier

Trameau (hnt)gls (avis de la Gambetini
Dépôt de demande pour modification de zone

M. Bordron Stéphane (Venu me renseigner sur le classement
des parcelles YR 81 et YR 79)

fin de la permanence à 12h 30.

Le Commissaire Enquêteur
Claude Mathieu

Mme FOURNY Monique
14, avenue des Lilas
44850 ST MARS DU DESERT

Tél : 02 40 77 48 79 – 06 84 75 94 86
Mail : monique.fourny0049@orange.fr

Le 18 octobre 2023 COMMUNE DE VENANSAULT
Urbanisme

reçu le 18 OCT. 2023

A Monsieur le Commissaire enquêteur
Révision P.L.U. Venansault
Place de la Prépoise
85190 VENANSAULT

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de VENANSAULT
Enquête publique du 18 octobre au 24 novembre 2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la Commune de Venansault qui aura lieu du 18 octobre au 24 novembre 2023, je sollicite le classement en zone constructible de la parcelle dont je suis propriétaire et cadastrée section YR n° 19 d'une superficie de 3405 m², à la Mancelière.

En effet, cette parcelle se situe entre deux terrains construits, en bordure de route, et tous les réseaux arrivent à proximité (eau, téléphone, électricité, assainissement collectif).

En conséquence, rien n'empêche la viabilisation de ladite parcelle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et comptant sur votre compréhension,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de mes salutations respectueuses.

Monique FOURNY

